

Réunion du 11 septembre 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

DECISION DU BUREAU AGISSANT PAR DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux-mille vingt-trois, le onze septembre à 18h, le bureau de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM. Mmes et MM. Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Philippe ARRIAU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Régis CASSAROUMÉ, Gérard DUCOS, Michel DUPUY, Nadia GRAMMONTIN, Robert HAGET, Emmanuel HANON, Michel LABOURDETTE, Francis LARROQUE, Patrice LAURENT, Marlène LE DIEU DE VILLE, Christian LÉCHIT, Christian LOMBART, Michel OLIVÉ, Maryse PAYBOU, Guy PÉMARTIN, Henri POUSTIS, Didier REY.

ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :

Mme Fabienne COSTEDOAT-DIU et M. Michel LAURIO.

OBJET : APPEL D'OFFRES OUVERT : MAINTENANCE DES INSTALLATIONS TECHNIQUES DES BATIMENTS COMMUNAUTAIRES ET NETTOYAGE DES VITRES – AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER L'AVENANT N°4 POUR LE LOT 1 : VERIFICATION DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES ET DE GAZ

Une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique a été lancée le 25 septembre 2020 pour une remise des offres le 28 octobre 2020.

Les prestations sont réparties en 7 lots :

Lot(s)	Désignation
01	Vérification des installations électriques et gaz
02	Maintenance des ascenseurs et monte charges
03	Vérification des dispositifs d'ancrages (points d'ancrages, lignes de vies)
04	Prestations de nettoyage des vitres
05	Maintenance des installations de chauffage et de ventilation
06	Vérification et maintenance du matériel de lutte contre l'incendie
07	Maintenance corrective de l'étanchéité des toitures terrasses

Les marchés ont été attribués comme suit :

- Lot 1 : DEKRA pour un montant estimatif de **16 040,20 € HT**,
- Lot 2 : IUMANA pour un montant estimatif de **27 720,00 € HT**,
- Lot 3 : DEKRA pour un montant estimatif de **2 160,00 € HT**,
- Lot 4 : GROUPE APR pour un montant estimatif de **105 074,48 € HT**,
- Lot 5 : HERVE THERMIQUE pour un montant estimatif de **98 372,00 € HT**,
- Lot 6 : CHRONOFEU pour un montant estimatif de **7 572,10 € HT**,
- Lot 7 : ECOTOIT pour un montant estimatif de **20 706,50 € HT**.

Le marché notifié le 15 décembre 2020 a été attribué à la société DEKRA INDUSTRIAL SAS (64230 LESCAR) pour un montant estimatif de 16 040,20 € HT.

Le marché a fait l'objet d'un précédent avenant n° 1 qui avait pour objet la suppression du contrôle des installations électriques sur la totalité du marché au Centre Yves Dréau, situé Avenue de Monein 64150 MOURENX, car la communauté de communes de Lacq-Orthez n'assurera plus la gestion de ce site.

L'incidence de cette modification sur le montant du marché était de - 165,00 € HT soit une moins-value de 4,11 % du montant initial du marché.

Le marché a également fait l'objet d'avenants n° 2 et n° 3 qui avaient pour objet le chiffrage et la réalisation de prestations supplémentaires.

Après avenant n° 3 le nouveau montant du marché était 15 905 € HT, soit - 0,84 % du montant initial du marché.

Le présent avenant n° 4 a pour objet le chiffrage et la réalisation de prestations supplémentaires selon devis, telles que décrit ci-dessous :

○ **CONDITIONS FINANCIERES (MONTANTS € HT)**

Mission(s) périodique(s)

Mission(s)	Périodicité	Installations, équipements, opérations ou ouvrages concernés	Qté	Montant unitaire	Sous total selon périodicité
Electricité					
ELEM011	ANNUELLE	EN 2023 : VP COMME VI - hangar de stockage de 500m²	1	238,95	238,95
ELEM011	ANNUELLE	Vérification périodique des installations électriques permanentes - hangar de stockage de 500m²	1	177,00	177,00 *

Les informations portées dans la colonne « Qté » (quantités d'équipements) sont indiquées seulement pour permettre une évaluation des montants.

De ce fait, elles n'ont aucun caractère contractuel.

Dans le cas où les prestations réellement effectuées enregistrent une variation de plus ou moins 10 % sur les quantités d'équipements contrôlés, le montant du forfait facturé pourra être ajusté.

Montant total 1^{ère} année	238,95 € HT
--	--------------------

(*) Ces montants ne sont pas facturés la 1^{ère} année

L'ensemble des missions telles que décrites ci-dessus vous est proposé pour un montant hors taxe en euros de :

Deux cent trente-huit euros et quatre-vingt-quinze eurocents.

Eu égard aux développements précédents, le bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'autoriser** son Président à signer l'avenant pour le lot 1,

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée
Pour extrait certifié conforme,
Le président,

Patrice LAURENT



Patrice LAURENT